



Centre national de ressources
et d'appui aux **Conseils Locaux
de Santé Mentale**



5ème Rencontre nationale des CLSM – 22ème Journée nationale d'étude ESPT
co-organisée par «Élus, santé publique & territoires» (ESPT) et
le CCOMS Lille - Centre national de ressources et d'appui aux CLSM
en partenariat avec le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS (RFVS OMS)
et le soutien de la ville de Lille

«Les Conseils Locaux de Santé Mentale, 12 ans après: qu'est-ce qui a changé?»

15 novembre 2019, La Halle aux sucres, Lille

La France compte aujourd'hui plus de 220 Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) fonctionnels, couvrant plus de 2000 communes et une quarantaine de CLSM est en projet.

Depuis le lancement en 2007 du Programme national d'appui au développement des CLSM, porté par le Centre collaborateur de Lille (CCOMS) avec le soutien de l'association « Élus, santé publique et territoires » (ESPT) et de plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, la démarche CLSM a bénéficié d'une dynamique d'essaimage exponentielle sur l'ensemble du territoire national. Ce développement s'est appuyé sur la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et sur l'instruction conjointe DGS/CGET concernant les CLSM en date du 30 septembre 2016. Ainsi, il devient un outil concret des politiques de santé publique, de la politique de la ville et de la démocratie en santé.

Le CLSM est conçu comme un espace de concertation, de coordination et de co-décision pour répondre aux questions concrètes concernant la santé mentale d'un territoire défini par ses acteurs. Présidé par un élu local, co-animé par la psychiatrie publique, intégrant les usagers et les aidants et ouvert à toutes les institutions concernées et aux citoyens, le CLSM est un modèle de gouvernance locale partagée afin de répondre de façon souple et singulière aux besoins et aux problématiques spécifiques de sa population. Les points communs des actions menées sont essentiellement la prévention, la promotion de la santé mentale et la réduction des inégalités sociales de santé.

La 4ème Rencontre nationale des CLSM, en 2017, évoquait la « révolution tranquille » du déploiement des CLSM ces dix dernières années. Elle avait permis de préciser leur positionnement dans le nouveau paysage de la santé publique avec les Contrats Locaux de Santé (CLS) et les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM).

La 5ème Rencontre nationale proposera de mettre en perspective l'esprit de la démarche, les idéaux qu'elle porte, en particulier en termes de coopération en santé mentale, et la pratique concrète des acteurs sur les territoires.

Les CLSM ont-ils permis de changer les représentations sur leurs territoires ? Ont-ils eu une action sur la stigmatisation et les discriminations ? Favorisent-ils la réduction des inégalités sociales et territoriales de

santé, notamment dans le cadre des contrats de ville ? Favorisent-ils l'accès aux soins? Quelles actions de santé publiques ont-ils mené? A quels besoins sont-ils venus répondre ? Ont-ils modifié les pratiques des acteurs du champ? Favorisent-ils l'inclusion sociale ? Ont-ils permis une prise en compte collective de la santé mentale dans la communauté ? Quel est le rôle des villes et de leurs groupements dans la territorialisation de la politique de santé mentale ? Finalement, 12 ans après le lancement de la démarche, qu'est-ce que les CLSM changent concrètement pour les populations, les élus, les usagers et aidants et les professionnels ?

Deux tables-rondes d'acteurs – élus locaux, professionnels de la santé, de la santé mentale, du médico-social, du social, de l'éducation nationale, de la justice, représentants d'institutions, d'associations d'aidants et citoyens concernés – permettront d'explorer et de tirer un bilan de ces 12 années passées, de partager des expériences inspirantes, évaluées et transférables, enfin de tracer ensemble des perspectives, avec l'éclairage de chercheurs en sciences sociales et de démarches internationales comparables.

Programme provisoire

Projection du film de présentation de la démarche CLSM réalisé par le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM

9h15-10h OUVERTURE

- **Jérémie CREPEL**, conseiller municipal de la ville de Lille, représentant du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS (RFVS OMS)
- **Jean-Luc ROELANDT et Déborah SEBANNE**, Centre Collaborateur de l'OMS (CCOMS) pour la formation et la recherche en santé mentale Lille
- **Marianne AUFFRET**, maire adjointe du 14^e arr. de Paris, vice-présidente de l'association « Élus, santé publique & territoires » (ESPT)

Présentation de la démarche des Z'Entonnoirs, émission de radio patients/soignants, CLSM de Roubaix

10h-12h15 TABLE-RONDE: Des CLSM pour quoi faire ?

Animatrice : **Élisabeth BELIN**, maire adjointe de la ville de Saint-Denis, administratrice d'ESPT

- Favoriser la coopération en santé mentale et la coordination des acteurs → **Nicolas HENCKES**, sociologue, chargé de recherche CNRS
- Faire entendre la voix des personnes concernées → Philippe Guérard, président Advovavy
- Agir sur les représentations : comment parler de santé mentale aux jeunes ? → **Jennifer KRIEF**, Chef du service prévention en santé publique et soutien aux habitants, coordinatrice du CLSM de Suresnes, **Frédéric HURIER**, directeur de Suresnes Information Jeunesse
- Agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé mentale : l'expérience des Espace écoute santé dans les QPV de Lille → **Hélène PAUCHET**, responsable du service santé de la ville de Lille et **Katty Penel**, responsable développement du centre de santé Decarnin à Fives
- Initier une instance de situations individuelles (« cellule de cas complexes ») : oui mais pas que... : **Bernard TOPUZ**, médecin de santé publique, chargé de mission santé mentale et réseau santé adolescents, CLSM de Montreuil et **Gérard Esmiol**, maire-adjoint à la santé, solidarité et action sociale, ville de Digne-les-Bains

12h15-13h45 Pause déjeuner

Exposition « 6 semaines après ... » : Cette exposition de la photographe Delphine CHENU, destinée à initier une campagne de prévention sur la Dépression Post natale, est aussi le début d'une grande histoire de solidarité entre mamans. Un projet porté par l'EPSM de l'agglomération lilloise avec le soutien du CLSM, la Ville de Lille, le programme Culture-Santé de la DRAC et de l'ARS des Hauts de France.

13h45-16h TABLE-RONDE : Les CLSM : comment faire ?

Animateur : **Eric SALOME**, pédopsychiatre à l'EPSM des Flandres, membre du CLSM de Dunkerque et président de la commission territoriale en santé mentale

- Comment construire une gouvernance partagée en santé mentale ? → **Marie-Annick BENÂTRE**, adjointe au maire de Nantes, administratrice du RFVS OMS

- Comment coordonner sans ordonner et piloter? → **Déborah TOUATI**, coordinatrice du CLSM d'Épinay-sur-Seine/Pierrefitte-sur-Seine

- Comment le CLSM peut-il inspirer la gouvernance locale de la santé ? → **Raghnia CHABANE**, adjointe au maire de Mons en Baroeul, présidente de l'Association Intercommunale Santé Santé Mentale et Citoyenneté (AISSMC)

- Comment associer les savoirs des citoyens concernés ? → **Aude Niamé et un.e coordinateur.trice CLSM, membres du comité d'organisation des États généraux des personnes concernées du 69**

- Comment font nos voisins européens ? → **Jean-Luc ROELANDT**, directeur du CCOMS Lille

16h-16h30 CLÔTURE

Franck BELLIVIER, délégué ministériel à la santé mentale et la psychiatrie

Déclaration commune d'ESPT et du RFVS OMS

Lien vers le formulaire d'inscription :

<https://framaforms.org/5e-rencontre-nationale-des-clsm-22e-journee-nationale-detude-espt-les-clsm-12-ans-apres-quest-ce-qui>

Journée organisée avec le soutien financier du Ministère des Solidarités et de la Santé-DGS, du CGET et de Santé publique France